

**Dans le cadre de la réorganisation de son service de Police Municipale,
la ville de NANGIS (77) (8557 habitants)
située à 45 min de Paris**

RECRUTE

UN CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE (poste à 37h30)

Placé(e) sous l'autorité du Maire et de l'adjoint délégué à la sécurité, et en collaboration avec le Directeur Général des Services, vous assurez la direction fonctionnelle et opérationnelle du service de police municipale dont vous porterez le développement et la modernisation. Vous aurez pour mission de :

- Assurer la direction du service composé de 9 agents (policiers municipaux, ASVP, secrétariat, points écoles), la gestion, la coordination et le contrôle de l'activité
- Appliquer les pouvoirs de police du Maire et assurer l'exécution des arrêtés de police du Maire
- Développer des politiques publiques de sécurité : délinquance, violences routières...
- Développer l'ilotage et le contact avec la population
- Mettre en œuvre des opérations de prévention et de surveillance générale du territoire
- Exploiter le système de vidéo protection
- Suivre et faire la synthèse de la veille juridique

Titulaire du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale, vous avez une expérience confirmée dans un poste similaire ou en encadrement d'équipe de policiers municipaux. Vous avez une connaissance approfondie des législations et procédures en matière de pouvoirs de police. Doté d'un sens aigu du service public, vous aspirerez à diriger une véritable police de proximité. Dynamique, vous possédez d'excellentes qualités relationnelles et managériales. Vous maîtrisez les outils bureautiques et vous avez des qualités rédactionnelles.

PROFIL :

- Connaissance des pouvoirs de police du Maire et de la réglementation en matière de police municipale
- Respect de la déontologie et de la hiérarchie, sens du service public, du devoir de réserve
- Savoir analyser les urgences et les situations à risques
- Disponibilité, rigueur, autonomie
- Qualités relationnelles développées
- Aptitudes physiques indispensables
- Maîtrise de l'outil informatique
- Permis de conduire B obligatoire

QUALIFICATION :

Titulaire du concours de policier municipal
Avoir suivi la formation initiale obligatoire du CNFPT

REMUNERATION :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire (dont Indemnité d'Administration et de Technicité et Indemnité spéciale de fonctions) + 13^{ème} mois + CNAS + COS + Compte Epargne Temps

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + C.V.) à Monsieur le Sénateur-Maire - Hôtel de Ville - BP 55 - 77370 NANGIS **avant 28 février 2017.**